

Synthèse

Débat relatif à l'outil syndical



Le 2 avril 2015

SOMMAIRE

1. Contexte

- 1.1 Ne pas subir la politique gouvernementale
- 1.2 Des résultats aux élections professionnelles qui interrogent
- 1.3 La nécessité de faire évoluer l'outil syndical est avérée

2. Une nécessaire mobilité dans l'immobilisme ?

- 2.1 Des positions presque inchangées sur la forme de l'outil syndical
- 2.2 Des besoins exprimés
- 2.3 Des pistes d'amélioration ont été proposées
- 2.4 D'autres réponses relèvent de la forme de l'outil syndical et de débats internes à mener

3. Une approche méthodologique à repenser

- 3.1 Partir des besoins des militants pour développer un syndicalisme de proximité
- 3.2 Consulter les territoires
- 3.3 Des débats à mener
- 3.4 La nécessité de mettre à jour les statuts de l'UGFF
- 3.5 La nécessité d'une plus grande implication de la confédération

Préambule

Conformément à la résolution adoptée à 85% des voix lors du congrès de Guidel en 2013, la commission exécutive de l'UGFF a mandaté deux de ses membres, Jean-Marc Canon et Catherine Marty pour poursuivre le débat sur l'évolution de l'outil syndical avec les fédérations et syndicats qui le souhaitent.

Ces rencontres ont pour objet de mettre en œuvre le bilan d'étape, prévu par la résolution du congrès, lui-même préparatoire du congrès extraordinaire.

La diversité des structures rencontrées (Fédérations, syndicats affiliés à une fédération, syndicats affiliés directement à l'UGFF) et des échanges dans leur forme (CE , bureau ou adhérents) a permis d'enrichir le débat et d'éclaircir un certain nombre de positions.

Le débat a été mené avec 4 fédérations, 17 syndicats¹, ce qui représente environ 85% des adhérents à l'UGFF.

Pour préparer les échanges, l'UGFF a transmis à toutes les organisations un questionnaire².

L'ouverture de chaque débat a été basée sur le rappel des principes adoptés dans la résolution de Guidel, à savoir :

- confirmation que la démarche initiée en 2007 et relative à l'évolution de l'outil syndical est pertinente ;
- l'immobilisme sur l'évolution de l'outil syndical est impossible ;
- les structures doivent évoluer au regard de notre conception des missions publiques ;
- les syndicats nationaux et fédérations dans la sphère de la fonction publique de l'Etat gardent toute leurs pertinence ;
- poursuite et approfondissement du travail en commun entre l'UGFF et les fédérations des autres versants de la fonction publique, en particulier avec la fédération des services publics.

Bien que les positions des organisations rencontrées restent généralement inchangées sur la forme de l'outil syndical, des besoins ont été exprimés et parfois des démarches proposées par les fédérations et les syndicats, traduisant une nécessaire mobilité dans l'immobilisme.

Ce n'est donc pas le débat sur l'évolution de l'outil syndical qui est en bout de course, mais plutôt la méthodologie pour le mener qui doit être repensée.

¹ Annexe 1 : liste des organisations rencontrées

² Annexe 2 : modèle de questionnaire transmis

1. Contexte

1.1 Ne pas subir la politique gouvernementale

Face aux attaques incessantes et de plus en plus violentes du gouvernement sur le statut des fonctionnaires et les missions publiques, il est plus qu'urgent de s'organiser pour être dans la meilleure posture en vue de mener le rapport de force. La CGT ne saurait se structurer en fonction des restructurations imposées par les politiques gouvernementales qui se succèdent (Réate, RGPP, transferts de compétences).

Il convient donc de réfléchir à une structuration fondée sur la conception qu'a la CGT des notions d'appareil d'Etat, de missions et de puissance publiques, ainsi que sur l'évaluation des politiques publiques. Ce débat interne doit être mené avec la confédération, selon l'ensemble des organisations rencontrées.

1.2 Des résultats aux élections professionnelles qui interrogent

Les résultats aux élections professionnelles du 4 décembre 2014 nous interpellent. La CGT a connu un recul de deux points au sein de la fonction publique d'Etat.

Par exemple, les difficultés liées à la structuration même de la CGT n'ont pas permis d'établir une réelle stratégie de campagne dans les DDI. Des polémiques internes ont occupé une grande place au détriment du champ revendicatif. Ainsi, la CGT recule de plus de 7 points dans les DDI.

Le maillage territorial à géométrie variable et les déserts militants existants pour ce qui relève de la fonction publique d'Etat ont accru cette difficulté à mener une campagne électorale dans un contexte de réforme de l'administration territoriale de l'Etat.

Les camarades impliqués dans les UD rencontrés lors des échanges sur l'outil syndical expliquent d'ailleurs qu'ils ont des difficultés à localiser les militants CGT de la fonction publique d'Etat sur le terrain. Les collectifs fonction publique ne sont pas tous opérants.

1.3 La nécessité de faire évoluer l'outil syndical est avérée

Au cours des différentes rencontres, le constat suivant est partagé :

- Une organisation qui manque de lisibilité pour la plupart des militants avec un mille feuilles de structures et des difficultés parfois pour trouver une information ou l'expertise dont ils ont besoin ;
- Une capacité de réaction limitée face aux attaques de plus en plus rapides du gouvernement ;
- Une réelle difficulté à mobiliser les militants, adhérents et agents, aggravée par une tendance au repli sur soi-même plutôt qu'à la lutte ;
- Des réformes gouvernementales à venir qui seront toujours plus rapides et plus violentes contre les missions publiques et le statut des fonctionnaires.

2. Une nécessaire mobilité dans l'immobilisme ?

2.1 Des positions presque inchangées sur la forme de l'outil syndical

La nécessité de faire évoluer l'outil syndical est avérée, même si généralement l'ensemble des organisations rencontrées restent sur les positions qu'elles avaient adoptées lors du congrès de Guidel. La plupart ont d'ailleurs voté leur position dans leurs congrès respectifs et expliquent aujourd'hui la difficulté qu'elles auraient à en changer sans réunir un nouveau congrès. Par ailleurs, l'absence de temps pour traiter du sujet avec les militants est souvent évoquée. Certaines organisations estiment que ce débat n'intéresse pas les militants. D'autres organisations pensent pour leur part que le débat doit être mené avec eux, mais qu'il convient qu'ils saisissent réellement les enjeux de l'évolution de l'outil syndical si on souhaite qu'ils s'impliquent dans l'échange. Enfin, certaines organisations pensent pour leur part que le débat sur l'évolution de l'outil syndical doit être mené à partir des besoins du terrain et non dans le cadre d'une vision technocratique propre aux structures dont le siège est situé à Montreuil.

Bien que le congrès de Guidel ait acté la pertinence des syndicats nationaux, une réelle crainte persiste sur le devenir des organisations dans le futur outil syndical.

En toile de fond les questions du pouvoir de vote des fédérations au CNN, ainsi que celle des droits et moyens syndicaux perdurent.

Toutefois, certains syndicats dont ceux qui ont été impactés de plein fouet par les réformes territoriales tirent le signal d'alarme sur la nécessité de faire évoluer l'outil, au risque de voir des structures disparaître totalement.

A contrario, certains syndicats jugent le débat sur l'outil incongru dans les circonstances actuelles.

Pour autant, toutes les organisations rencontrées s'accordent sur la nécessité du rôle joué par l'UGFF auprès du ministère de la fonction publique, qui est aujourd'hui le centre décisionnaire en matière de statut des fonctionnaires et des agents non titulaires. Par ailleurs, la majorité des structures rencontrées soulignent l'impulsion donnée par l'UGFF en matière de revendications statutaires et d'aide apportée au quotidien (juridique, appui dans le cadre des négociations...).

2.2 Des besoins exprimés

Les besoins exprimés par les organisations rencontrées s'inscrivent dans le cadre de leur activité militante au quotidien. La liste suivante est non exhaustive :

- une meilleure coordination induisant une transversalité entre les syndicats agissant sur le même champ professionnel en interne UGFF mais également avec les fédérations relevant du secteur privé (exemple : tisser des liens avec la fédération des banques et celle des organismes sociaux);
- une meilleure coordination sur les territoires, qui pourrait passer par les collectifs fonction publique ou services publics. La question du niveau de pertinence du

maillage reste ouverte: département, région, (UD- Comités régionaux)? Cette implication de l'UGFF dans les territoires permettrait de développer le syndicalisme de proximité pour créer le rapport de force avec le niveau national. Par ailleurs, cette coordination sous-tend la représentation de la CGT en région auprès des autorités administratives (préfets notamment);

- une mutualisation des moyens et actions (par exemple ne pas retravailler ce qui est déjà réalisé par un syndicat);
- une communication plus lisible en interne : l'envoi massif de mails au quotidien dilue l'information qui n'est plus forcément lue, certaines positions ne sont pas assez explicites dans les tracts etc;
- un pôle juridique type « DLAJ »;
- le maintien et le développement de l'activité revendicative relative aux retraités;
- une meilleure programmation des initiatives impulsées, pour permettre une meilleure mobilisation et éviter que les actions ne se télescopent ;

Certains de ces besoins peuvent trouver une réponse appropriée dans l'amélioration du fonctionnement de l'UGFF, d'autres relèvent de l'évolution de l'outil syndical en tant que tel.

2.3 Des pistes d'amélioration ont été proposées

Lors des rencontres, des pistes d'amélioration ont été proposées. Il s'agit entre autre de favoriser :

- une meilleure lisibilité de l'organisation de l'UGFF;
- le développement de fonctions existantes: pôle juridique et communication;
- le développement d'une fonction programmation au sein de l'organisation;
- le renforcement de l'activité relative aux retraités;
- l'organisation des rencontres ad hoc entre les secrétaires généraux des fédérations de l'Etat et de l'UGFF ;
- le renforcement des liens avec les fédérations des deux autres versants de la fonction publique, en particulier avec la fédération des services publics.

2.4 D'autres réponses relèvent de la forme de l'outil syndical et de débats internes à mener

Le lien avec les territoires et la pertinence du niveau d'articulation (départements, régions) afin de se structurer localement doit répondre à la notion d'appareil d'Etat et de puissance publique que définira la CGT dans le cadre d'un débat avec la confédération.

En outre, la question des moyens syndicaux doit être abordée au regard du projet politique de structuration de l'outil syndical.

S'agissant de la mise en cohérence des revendications transverses, il conviendra pour être légitime de donner à l'outil syndical le statut adéquat pour y parvenir.

Enfin, la meilleure lisibilité des outils et leur renforcement pour répondre aux nouvelles exigences des enjeux actuels relèvent de choix de structuration à réaliser en interne dans le cadre du débat sur l'évolution des structures.

3. Une approche méthodologique à repenser

En dépit du peu d'évolution dans lequel se trouvent les organisations sur la forme de l'outil syndical à adopter, les rencontres ont démontré la nécessité de reprendre le débat avec une approche méthodologique différente.

Pour certaines organisations, il convient de repartir du champ revendicatif tout en ouvrant un débat de fond sur des notions fondamentales sur lesquelles la CGT doit se réinterroger en interne. Pour d'autres organisations, il faut reprendre le débat avec les militants dans l'optique de recenser leurs besoins et d'y apporter des réponses dans la structuration du futur outil syndical.

Enfin, le besoin de travailler ensemble est récurrent dans les échanges et met en exergue la nécessité de coordonner les différentes structures.

3.1 Partir des besoins des militants, pour développer un syndicalisme de proximité

Pour trouver la forme de l'outil syndical la plus adaptée aux attentes des militants et des agents, il convient de repartir de leurs besoins. Comme évoqué par une organisation rencontrée, ce n'est pas aux militants de s'adapter à l'outil, c'est à l'outil de s'adapter à leurs besoins.

Il convient de porter le débat en dehors des structures montreuilloises pour être au plus proche de la base et d'envisager la forme d'outil syndical la mieux adaptée au développement d'un syndicalisme de proximité.

3.2 Consulter les territoires

Lors des différentes rencontres sur l'outil syndical, des camarades également impliqués dans les UD ont parfois été présents. Leur approche en matière de structuration de l'outil dans les territoires est indispensable, si l'on souhaite développer un syndicalisme de proximité au plus près des préoccupations de la base.

Bien que chacun de ces représentants ait expliqué qu'un duplicata pur et dur de ce qui marche dans leur UD ne serait peut-être pas transposable à toutes les autres UD, le recensement et la diffusion des pratiques et des innovations devraient permettre de créer une impulsion sur les territoires.

Il convient donc d'étendre le débat aux structures territoriales.

3.3 Des débats à mener

Des débats de fonds doivent être menés afin d’approfondir ce que l’on entend par « appareil d’Etat », « puissance publique », « missions publiques ».

De la même façon, il faut réinterroger ce qu’est le champ fédéral et une fédération au sein de la CGT.

3.4 La nécessité de mettre à jour les statuts de l’UGFF

En tout état de cause, la caducité des statuts fragilise l’existence même de l’UGFF tant d’un point de vue juridique que politique. Il est donc nécessaire de mettre à jour les statuts.

3.5 La nécessité d’une plus grande implication de la confédération

La plupart des organisations rencontrées demandent une plus grande implication de la confédération dans le débat sur l’outil syndical. Certaines pensent même qu’il appartient à la confédération de donner une nouvelle impulsion au débat. L’implication de la confédération sera d’autant plus nécessaire si l’option de la relance du débat par les territoires est retenue.